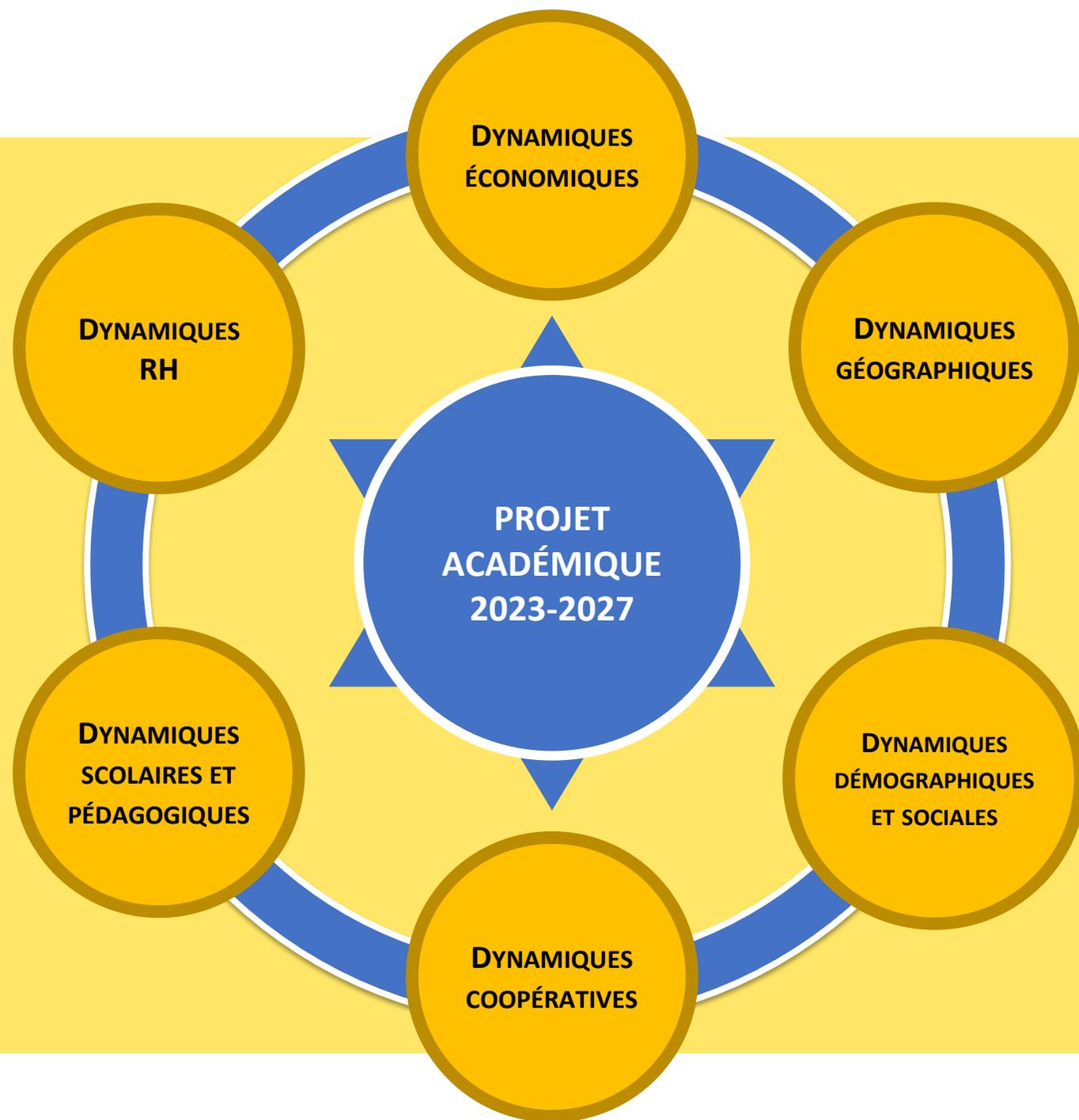


Académie de Besançon

**PROJET ACADÉMIQUE
2023-2027**

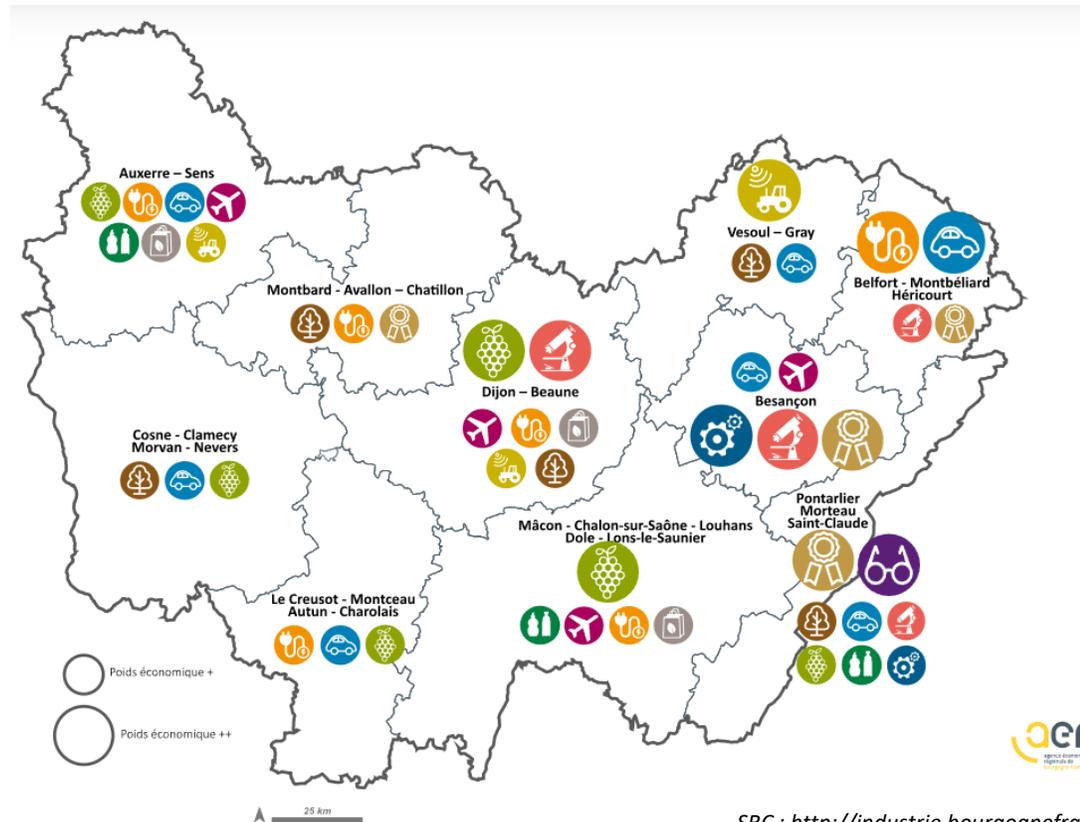
DIAGNOSTIC PARTAGÉ



DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES (1)

La région Bourgogne Franche-Comté, 1^{ère} région industrielle française

- Région de tradition industrielle, la Bourgogne-Franche-Comté compte **10 territoires d'industrie** et constitue aujourd'hui un réservoir de solutions industrielles pour répondre aux défis du futur (alimentation-santé, santé connectée et biothérapies, véhicule du futur et mobilités). **1^{ère} région industrielle française pour la part de l'emploi industriel** dans l'emploi salarié total, l'industrie est présente dans tous les territoires.



Répartition en 2020 des emplois par secteur en Franche-Comté

- Services marchands : **60,7 %**
- Industrie : **23,8 %**
- Construction : **6,3 %**
- Services non marchands : **5,8 %**
- Agriculture, sylviculture et pêche : **3,5 %**

Un taux de chômage globalement en diminution

- Taux de chômage en FC en 2022 : **7,7 %** (8,3 % en 2017), 7,3 % au plan niveau national
- **La BFC au 4^{ème} rang des régions les moins touchées**
- Territoire de Belfort : le seul département de la région où le taux de chômage (8,5 %) est plus élevé qu'au niveau national
- Jura : taux particulièrement bas (5,1 %)
- Zone d'emploi de Montbéliard : la plus touchée par le chômage dans la région BFC (9,1 %)
- Taux de chômage des jeunes actifs de moins de 25 ans : nettement supérieur à la moyenne régionale : 16,4 % ; forte baisse toutefois depuis 2015 (-8,6 points) ; se situe à son plus bas niveau depuis 2003

Des taux d'emploi variables

- Taux d'emploi en FC en 2021 : **67,7 % pour les 15-64 ans** (65,7 % au niveau national)
- Plus élevé chez les hommes que chez les femmes
- Plus faible chez les jeunes et les seniors
- Plus élevé dans les grandes agglomérations que dans les zones rurales

Les forces de l'économie de la Franche-Comté

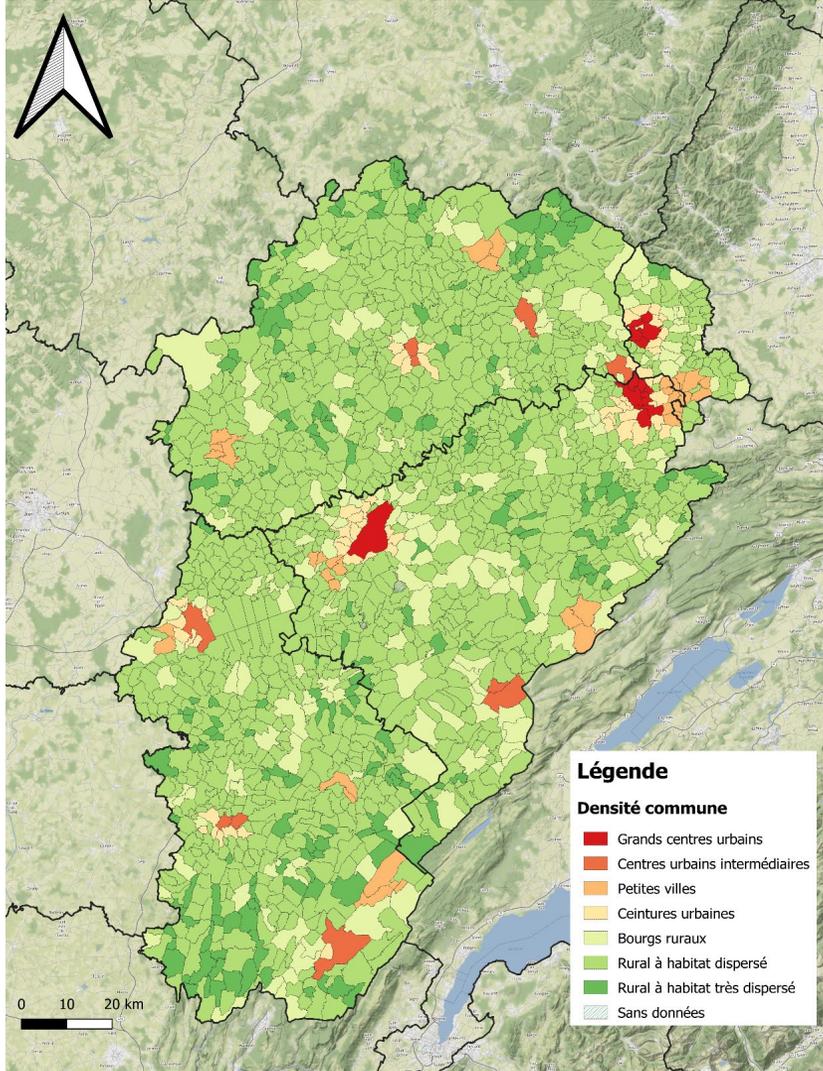
- **Tissu économique diversifié et solide**, alimenté par des filières industrielles (de pointe notamment), une agriculture locale de qualité, un secteur tertiaire dynamique, et une filière numérique en émergence (mais à développer, y compris au plan de l'offre de formations)
- **La richesse des ressources naturelles** a favorisé le développement de certaines filières industrielles :
 - l'horlogerie,
 - l'aéronautique,
 - la mécanique,
 - les microtechniques.
- Située au **carrefour de plusieurs axes de circulation européens** :
 - Favorise les échanges commerciaux et le développement de l'industrie logistique
 - Attractivité pour les entreprises souhaitant s'implanter ou développer leur activité
- **Engagée dans une transition écologique et énergétique**, ce qui favorise le développement de filières économiques durables telles que l'agriculture biologique et les énergies renouvelables
- **Impliquée dans le domaine de l'économie circulaire et des nouvelles technologies** avec une expertise de pointe en microtechniques

Les faiblesses de l'économie de la Franche-Comté

- **Un taux de chômage élevé dans les zones rurales** notamment
- **Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée**, liée à un vieillissement de la population, qui entraîne une diminution de la population active. Des besoins marqués dans les domaines : du numérique, de la santé, de l'énergie, du tourisme, de l'agroalimentaire et de l'industrie
- **Un déficit de visibilité et de notoriété**, ce qui la rend moins attractive pour les investisseurs étrangers et les talents internationaux
- **Des filières économiques traditionnelles** (exemple : métallurgie, horlogerie) appelant une modernisation technologique et confrontées à une concurrence internationale accrue
- **Des disparités économiques selon les territoires** :
 - désindustrialisation importante dans le Haut-Doubs depuis plusieurs années
 - fort taux de chômage dans les vallées du Jura, en particulier chez les jeunes

Les filières et métiers qui recrutent / en tension en Franche-Comté

- Des **besoins importants de main-d'œuvre qualifiée** :
 - Industrie : ingénieurs en mécanique, spécialistes en automatismes industriels, techniciens de maintenance, soudeurs ...
 - Santé et action sociale : médecins généralistes et spécialistes, infirmiers et aides-soignants, professionnels de la santé mentale
 - Agriculture : techniciens agricoles, ingénieurs en agroalimentaire, vétérinaires
 - Numérique : développeurs de logiciels, les programmeurs, les experts en cybersécurité, et les spécialistes en IA
 - Énergie : ingénieurs en énergie solaire, en éolien, en géothermie et en biomasse
 - Tourisme : guides touristiques, agents d'accueil, gestionnaires de sites touristiques



Carte de densité de la population de l'académie de Besançon

Janvier 2023 - Modèle européen de grille communale de densité à 7 niveaux

Une académie contrastée

- Des territoires ruraux, des zones industrialisées, deux pôles urbains, une zone de moyenne montagne
- Une réalité territoriale qui colore l'offre de formation et influe sur la mobilité des élèves et des personnels

Des proximités géographiques

- Une zone frontalière avec la Suisse : une opportunité professionnelle pour l'accès à l'emploi des personnels et des élèves, un frein à l'ambition scolaire
- Des zones frontalières avec une forte pression immobilière, un engorgement des réseaux routiers et des inégalités sociales marquées
- Une proximité avec deux grands pays européens, l'Allemagne et l'Italie, facilitant la mobilité européenne
- Le caractère frontalier : une opportunité pour développer une ouverture européenne et internationale pour les élèves et les établissements scolaires

Une académie à taille humaine

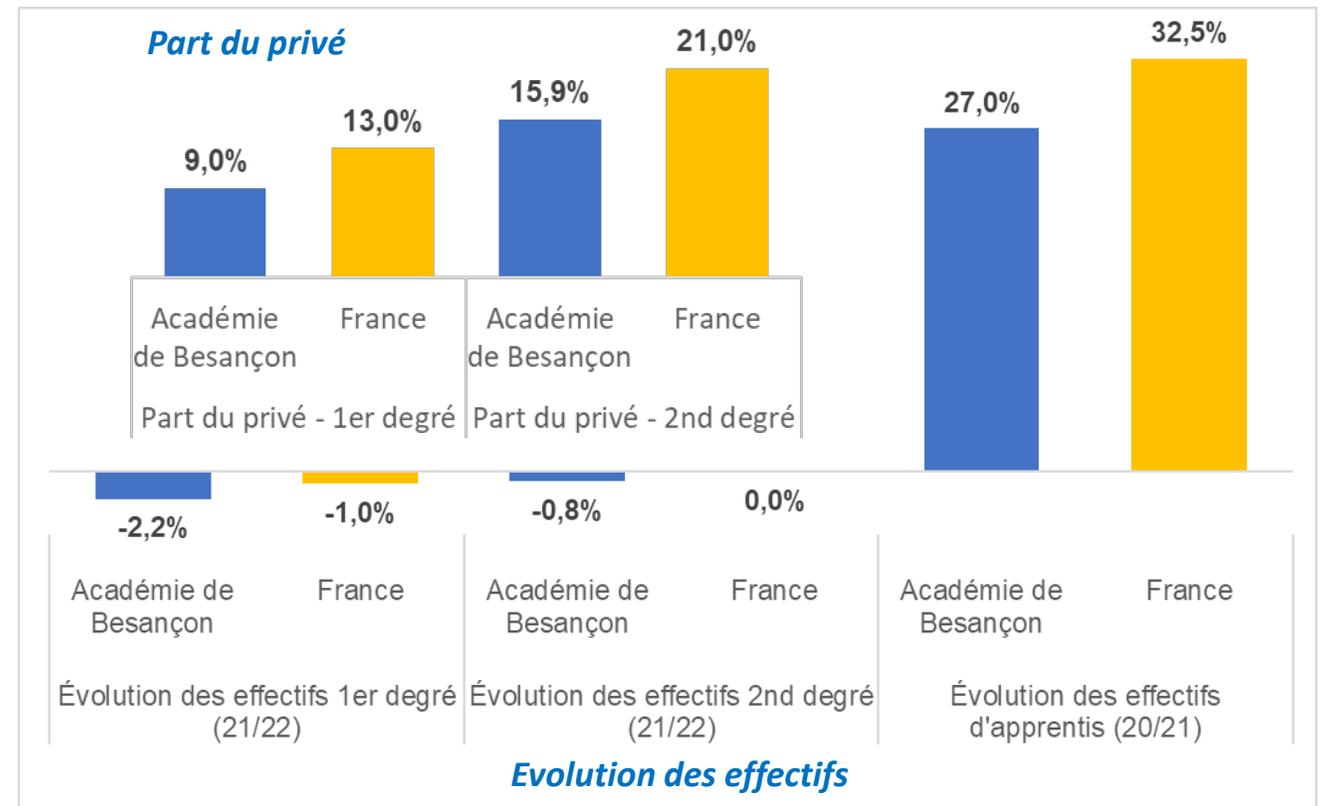
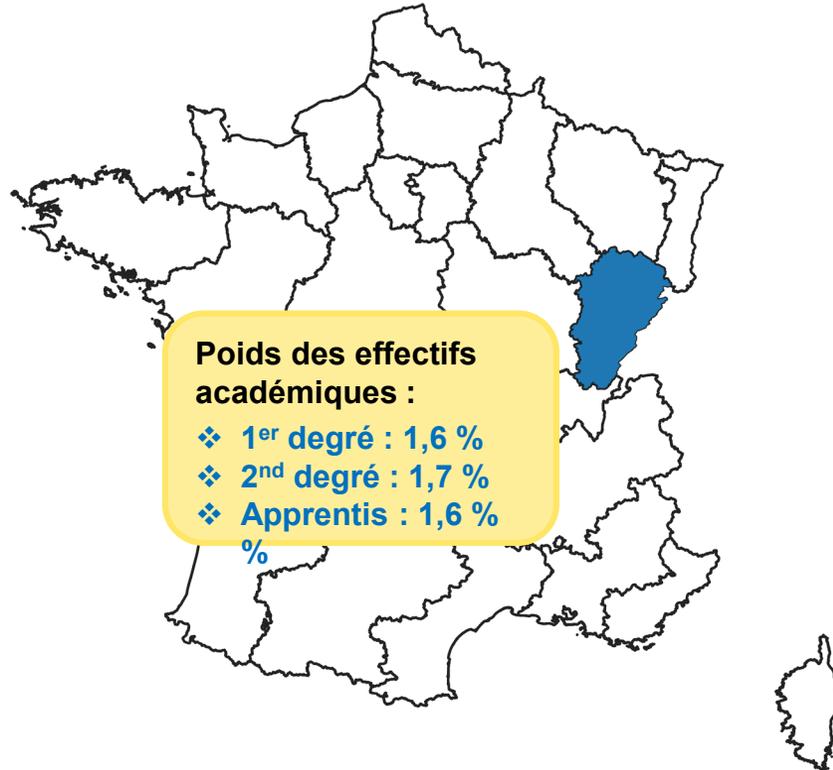
- L'académie de Besançon compte **1 175 590 individus** en janvier 2023, soit **1,7 %** de la population nationale. Une tendance à la baisse depuis 2020 alors que la population nationale continue de croître. La baisse démographique s'élève à **-0,1 %** en 2023.

Une ruralité marquée

- La densité moyenne dans l'académie est de **72 hab/km²** contre **112** au niveau métropolitain
- La majorité des (petites) communes se situent en zone rurale et **13 %** des communes sont classées en zone de montagne
- **19,2 %** des écoliers et collégiens vivent dans des communes rurales éloignées peu denses ou très peu denses (8 % au niveau national)
- L'éloignement des lieux de formation (collèges et lycées) est plus marqué qu'au national
- Faible mobilité des élèves liée aux transports et à l'attachement au territoire
- Fortes caractéristiques d'un cadre de vie favorable (patrimoine, nature)

Poids de l'académie et évolutions notoires

- À la rentrée 2022, l'académie de Besançon compte pour les secteurs public et privé sous contrat :
 - **105 455** écoliers dans le premier degré
 - **94 090** élèves dans le second degré
 - **30 330** apprentis (fin 2021)



- ❖ L'IPS moyen des parents primaire et collège est voisin de 100 et inférieur au national (~105)
- ❖ Les élèves scolarisés en REP et REP+ sont plus favorisés que le national (+1 pt)
- ❖ L'IPS des parents des lycéens est inférieur au national pour les voies GT(-4 pts) et PRO (-1,2 pt) et supérieur pour les élèves en 1^{ère} année de CAP (+2 pts) ; il est identique pour les étudiants en BTS
- ❖ En collège, la part des parents en PCS défavorisées est de 41,5 % contre 33,4% au niveau national

Une composition sociale contrastée

- Les caractéristiques sociales des élèves de l'académie sont moins favorables qu'au niveau national
- Pour le collège, la part des parents en PCS défavorisées (ouvriers et inactifs) est plus importante dans l'académie alors que l'académie compte moins de collégiens résidant en QPV et moins de boursiers (21,5 % contre 23,9 %)

Une éducation prioritaire assez circonscrite

- La proportion d'écoliers scolarisés en EP est de 9 % (20,4 % au niveau national)
- La proportion de collégiens scolarisés en EP est de 17,9 % (21,5 % au niveau national)

Des revenus médians plus élevés que la moyenne nationale pour les départements frontaliers

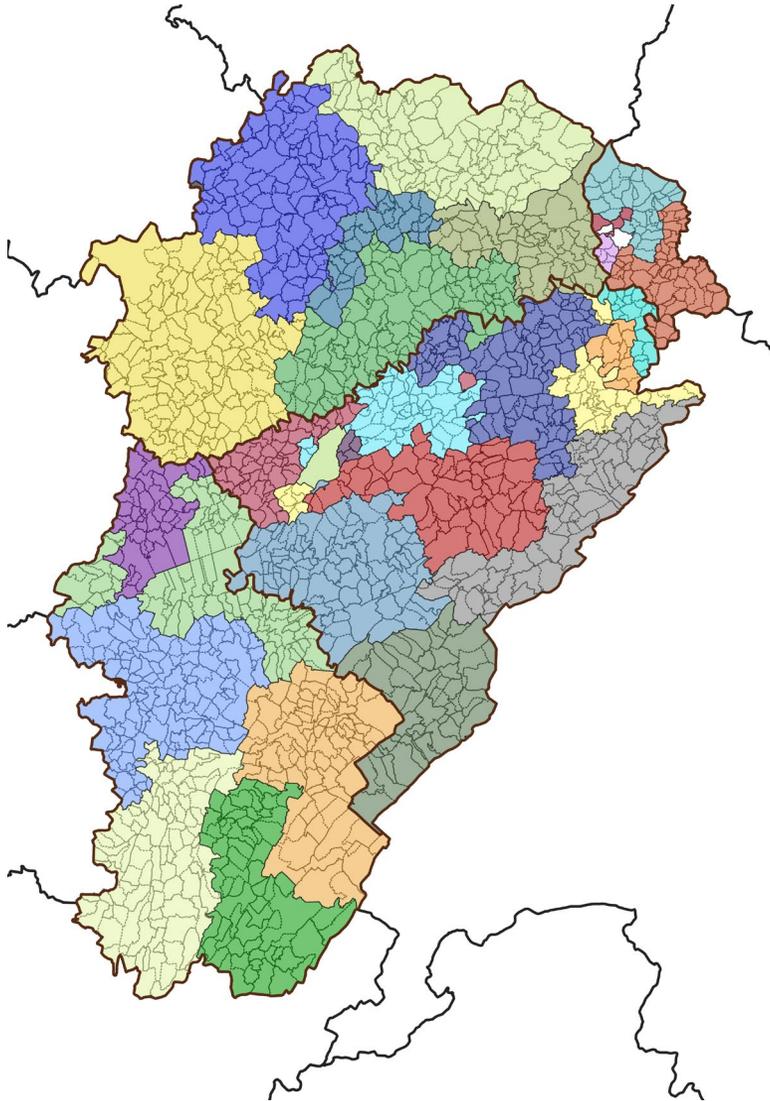
- La proximité avec la Suisse conduit à des revenus médians plus élevés que la moyenne nationale (21 650 €)
 - Doubs : 22 600 €
 - Jura : 21 500 €
 - Haute-Saône : 20 280 €
 - Territoire de Belfort : 21 890 €

- ❖ 11 services régionaux
- ❖ 2 services interacadémiques
- ❖ 20 services académiques



La région académique en plein développement

- Une complexification du paysage des services académiques.
- L'action menée au sein des services relevant de la région académique favorise la cohérence territoriale. **Le pilotage régional se renforce.**
- Le **travail interacadémique** enclenché est riche et constructif avec l'académie de Dijon. Les services académiques s'informent mutuellement pour partager et diffuser les bonnes pratiques. Les échanges se multiplient.
- Les mises en place récentes de la **DSI-IA et du SIAJ** constituent des opportunités favorables pour mutualiser les forces et renforcer le sentiment d'appartenance à une entité commune.



SRC : Cartographie SEEM © 2023

Les collectivités territoriales : partenaires incontournables de l'académie

- Pour le **second degré**, le diagnostic académique fait ressortir la nécessité de renforcer les liens avec les conseils départementaux et le conseil régional de Bourgogne Franche Comté dans les domaines de l'information à l'orientation des élèves, les investissements, le bâti scolaire, les transports. La sectorisation des établissements ressort comme un levier à activer pour améliorer la mixité sociale dans les collèges et les lycées.
- Dans le **premier degré**, la carte scolaire et l'articulation entre temps scolaire et temps périscolaire nécessitent des relations étroites entre l'éducation nationale et les communes.
- Les **territoires éducatifs ruraux (TER)**, au nombre de six dans l'académie (Maïche, Haut Jura, Portes du Jura, Jussey, Saint-Loup-sur-Semouse et Delle), apparaissent comme une opportunité de mettre en œuvre un projet de territoire à l'échelle locale, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs.

- ❖ **22 796** étudiants inscrits dans 3 établissements publics d'enseignement supérieur de Franche-Comté
- ❖ **854** étudiants en CPGE
- ❖ **2 864** étudiants dans les formations d'ingénieur, **714** dans les écoles de commerce, de gestion et de vente et **3 661** dans d'autres type de formation postbac
- ❖ **Évolution de -0,6 %** des effectifs ESR entre 2020 et 2021 (+2,5 % au national)
- ❖ **19** cordées de la réussite dans l'académie de Besançon
- ❖ **67 %** des établissements d'enseignement secondaires ruraux de la région académique participent aux cordées de la réussite

SRC : RERS 2022, DSP 2022

Des liens entre l'enseignement supérieur et la recherche à intensifier

- L'**orientation post-bac** et la **réussite des élèves** dans l'enseignement supérieur constituent un enjeu majeur. Dans ce domaine, les cordées de la réussite sont valorisées comme participant effectivement d'un parcours de réussite des élèves, en particulier en éducation prioritaire et en milieu rural, vers la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou l'insertion professionnelle.
- Des **dispositifs postbac** innovants implantés en EPLE, déployés en partenariat avec l'enseignement supérieur et des entreprises ressortent comme des leviers d'action à développer : parcours ingénieur, programme P-TECH, parcours préparatoire au professorat des écoles.
- L'**innovation et la recherche** sont des domaines à investir pour comprendre le déploiement des politiques publiques et mesurer leurs effets. Il est aussi question de s'enrichir des travaux de recherche menés en matière d'évolution des pratiques professionnelles dans l'enseignement.

- ❖ 25 associations agréées
- ❖ 12 associations conventionnées

BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Coopérons dès l'École

ACADÉMIE DE DIJON

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

CÔTE-D'OR | NIÈVRE |
SAÔNE-ET-LOIRE | YONNE



La solidarité en action



Union Nationale
du Sport Scolaire

Des partenaires associatifs : une action complémentaire indispensable

- L'académie de Besançon est engagée dans de nombreux partenariats avec des acteurs associatifs :
 - **associations éducatives complémentaires de l'enseignement public** : bénéficiant d'un agrément académique accordé pour cinq ans, elles interviennent pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements, organisent des activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire, contribuent à la formation pédagogique des acteurs de la communauté éducative.
 - **associations conventionnées.**

Une co-éducation à développer

- Peu d'indicateurs **sur la place et le rôle des familles** au sein de l'école.
- Le soutien à **la parentalité** apparaît comme insuffisant, notamment pour les familles éloignées de l'école.

❖ Chiffres clés de l'académie

203 918 Élèves 1^{er} et 2nd degrés

10 683 Apprentis

1 041 Ecoles publiques et privées sous contrat

143 Collèges

65 Lycées

2 EREA

41 CFA dont 7 publics

7 Lycées publics agricoles

13 MFR

❖ Découpage territorial

4 Départements

28 Circonscriptions

13 Réseaux d'éducation

❖ 16 Réseaux d'éducation prioritaire, 4 Cités éducatives, 1 TNE, 6 TER, 8 CMQ

Maillage du territoire académique selon des logiques administrative et pédagogique

- Découpage administratif (académie, départements, circonscriptions)
- Structuration pédagogique en 13 réseaux d'éducation, centrés sur le parcours des élèves
- Autres réseaux : éducation prioritaire, TER, TNE...
- 4 Cités éducatives :
 - Belfort (cité éducative labellisée en 2021)
 - Besançon (cité éducative labellisée en 2020)
 - Montbéliard / Bethoncourt (cité éducative labellisée en 2020)
 - Saint-Claude (cité éducative labellisée en 2022)

Maillage du territoire selon une logique emploi/formation

- Existence, à l'échelle régionale, de 8 CMQ dont 4 d'excellence et, à l'échelle académique, de 8 plateformes technologiques et de plateaux techniques de haut niveau

SRC : SEEM, Académie en chiffres 2022-2023

DYNAMIQUES SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (2)

❖ Réussite aux examens

92,0 % de réussite au BAC / 91 %
86,3 % de réussite au DNB / 87,5 %

❖ Taux d'accès 6^e-bac : 73 %

Taux d'accès 2^{de} GT-bac : 91,4 %

❖ Orientation en fin de 3^e

24,2 % en 2^{de} PRO / 21,3 %
13,6 % en CAP / 11 %
dont 52 % en apprentissage
58,6 % en 2^{de} GT

❖ Taux de décrochage global de 6,3 % / 6,5 % national

❖ IVAL 2022

LP : **12 %** lycées accompagnateurs / 8 %
LGT : **11 %** lycées accompagnateurs / 7 %

❖ IVAC 2022

28 % des collèges ont un taux de réussite au DNB supérieur au taux attendu (-12 pts // 2021, 43 % France métropolitaine en 2022)

Des indicateurs favorables sur la réussite des élèves

- Des taux de réussite aux examens supérieurs à la moyenne nationale (sauf DNB)
- Une plus faible espérance pour un élève de 6^e d'obtenir le baccalauréat par rapport à la majorité des autres académies
- Une orientation en voie professionnelle après la 3^e plus marquée que la moyenne nationale
- Des évaluations CP-CE1-6^e et tests de positionnement de 2^{de} plutôt favorables (cf. annexes)
- Des parcours de formation et des choix d'orientation genrés
- Les transitions scolaires et le continuum restent à renforcer notamment sur la liaison collège-lycée
- Apprentissage : une politique volontariste et anticipée
- Un taux de décrochage académique un peu inférieur au national

Un travail sur l'orientation des élèves à soutenir

- Développer les compétences à s'orienter, lutter contre les assignations territoriales, promouvoir les filières insérantes (parcours et formation)

Des indicateurs de valeur ajoutée satisfaisants et en progression

	IVAL 2022	En deçà des attentes	Neutre	Accompagnateur	Sélectif	Performant
LP	Académie 43 Lycées	23 % (+2 pts // 21)	23 % (-12 pts // 21)	12 % (-5 pts // 21)	5 % (+2 pts // 21)	37 % (+13 pts // 21)
LGT	Académie 35 Lycées	9 % (+3 pts // 21)	54 % (-19 pts // 21)	11 % (+6 pts // 21)	14 % (+5 pts // 21)	11 % (-6 pts // 21)

SRC : SEEM, DEPP

- ❖ **100 %** des écoles et des établissements du 2nd degré sont couverts par un PIAL au 31/10/2022 (seule académie)
- ❖ La prise en charge des élèves en situation de handicap en **ULIS école** est supérieure de 8 points à la moyenne nationale (93 %) et de 14 points en **ULIS collège** (97 %)
- ❖ Des taux de **dédouplements** GS en REP/REP+ et un taux de **plafonnement** des classes à 24 élèves **plus élevés que le national**

SRC : DSP 2022

Des politiques éducatives diversifiées

- L'académie est pleinement engagée dans toutes les politiques éducatives impulsées au niveau national :
 - citoyenneté et valeurs de la République,
 - égalité filles/garçons,
 - lutte contre les discriminations,
 - grande pauvreté et réussite scolaire,
 - internats,
 - promotion de la santé,
 - développement durable (démarche d'accompagnement à la labellisation),
 - ...
- Une politique volontariste dans le domaine des scolarités inclusives, le soutien aux publics vulnérables et une attention particulière au traitement de la grande difficulté scolaire
- Un travail conduit en académie depuis 2017 sur la mixité sociale dans les EPLE
- Une priorité donnée au premier degré
- Une approche globale des jeunes grâce au rapprochement avec Jeunesse et Sports

Climat scolaire et bien-être à l'école

- Dispositif PHARe
- Conseils de discipline et mesures de responsabilisation
- Enquêtes locales de climat scolaire

L'innovation pédagogique au service de la réussite des élèves et du développement professionnel

- **120** projets innovants accompagnés en 2023, dont 59 nouveaux
- Les projets interrogent principalement les domaines suivants :
 - les neurosciences en éducation
 - la forme scolaire
 - la coopération
 - l'école dehors
 - l'école du socle et les collèges ouverts (principalement en Haute-Saône)
- Sont valorisés les projets visant la réduction des inégalités sociales, culturelles et scolaires.
- L'intégration du PARDIE dans l'EAFC place l'innovation au cœur de la formation et de son ingénierie : mise en place d'un pôle « Innovation, expérimentation, recherche » et d'un cycle « Démarches pédagogiques et éducatives collectives et systémiques » au sein de l'EAFC.

L'évaluation des élèves : une préoccupation majeure

- **L'exploitation des évaluations nationales** reste à renforcer, notamment dans le second degré.
- **L'évaluation des compétences** n'est pas une pratique partagée par tous les enseignants.
- L'enjeu consiste à faire de l'évaluation une **modalité d'apprentissage**, au service des apprentissages et interroge notamment la **place de l'erreur** et de son exploitation, dans le cadre d'une **dynamique collective**.

Permettre l'accès aux apprentissages à tous les élèves quels que soient leurs besoins

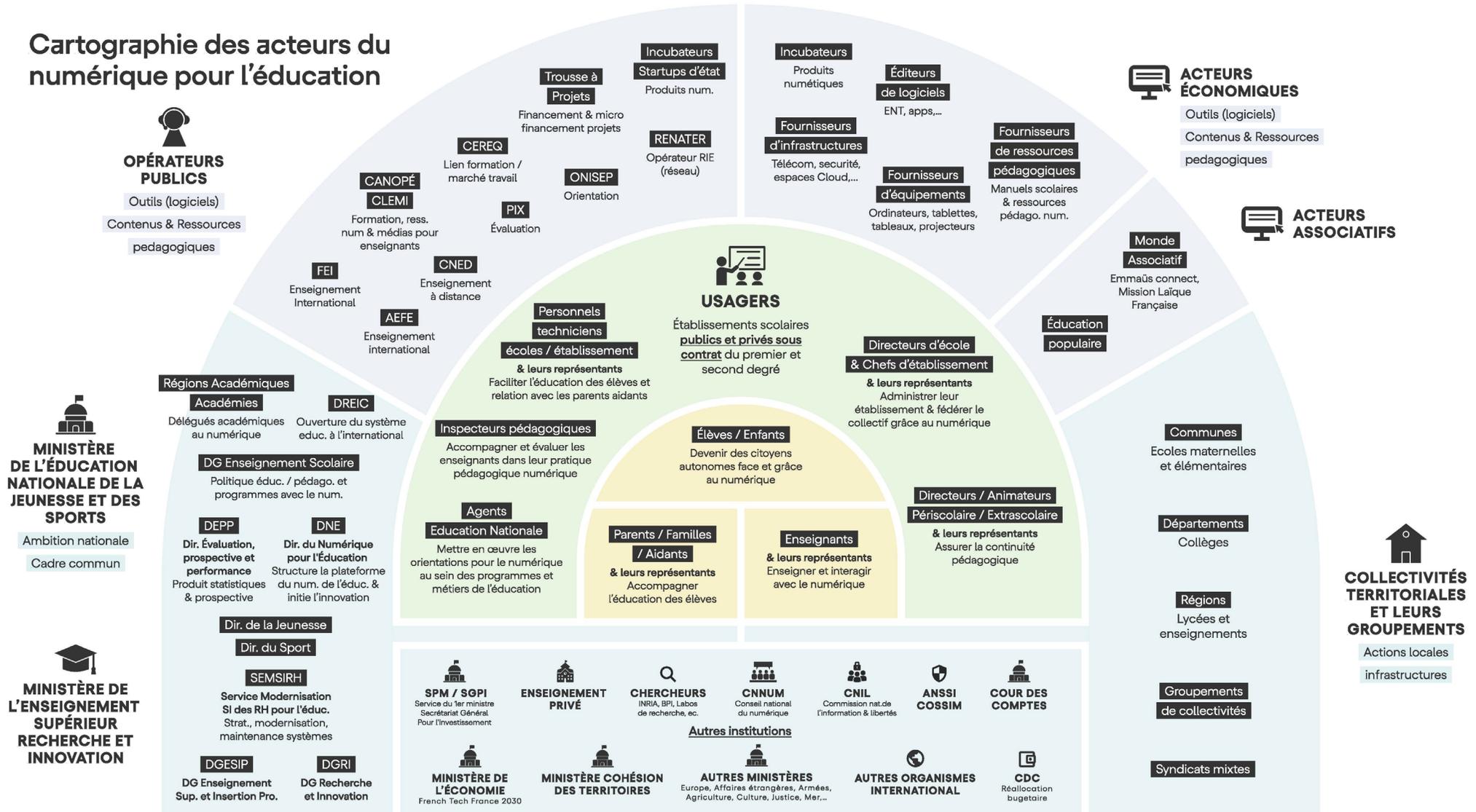
- Se détacher de la recherche de la performance pour aller vers le mieux « faire apprendre ».
 - L'évaluation des compétences doit permettre de mieux **repérer les acquis** des élèves et de **les valoriser**.
 - Le **soutien des apprentissages** dans une **progressivité** tout au long du parcours est essentiel.
 - Le diagnostic fait ressortir la nécessité de développer la **différenciation pédagogique** et **l'accompagnement personnalisé**.
 - Les dispositifs de **prise en charge de la grande difficulté scolaire** sont interrogés : efficacité des SEGPA, des RASED.

4 parcours éducatifs : parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif artistique et culturel, parcours éducatif de santé

- Le diagnostic fait état d'un manque d'ancrage des parcours éducatifs dans les enseignements.
- Le "**parcours Avenir**" concerne le développement des compétences à s'orienter. Plusieurs enjeux sont portés : l'égalité filles/garçons, l'inclusion, la réduction des inégalités sociales, la persévérance et la co-éducation.
- Le "**parcours d'éducation artistique et culturelle**" s'installe de manière durable dans les établissements mais la construction d'un vrai parcours cohérent de l'élève demeure complexe et suppose la mise en place d'une concertation au sein des équipes pédagogiques. **191 établissements du second degré sur 210** de l'académie de Besançon ont déclaré une action EAC sur ADAGE (91%).
- Le "**parcours citoyen**" manque de formalisation : de nombreux projets et actions qui pourraient le constituer sont menés mais sans progressivité sur les apprentissages (compétences transversales notamment) ni réelle cohérence.
- Le "**parcours éducatif de santé**" souffre d'un manque de visibilité, de mise en valeur des projets menés et de transversalité dans sa mise en œuvre.

DYNAMIQUES SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (7)

Cartographie des acteurs du numérique pour l'éducation



4 défis majeurs identifiés sur le numérique

>> La citoyenneté numérique

- L'éducation des jeunes pour une utilisation positive et efficace des technologies numériques (travail, loisirs, relations sociales...)
- La sensibilisation des élèves aux risques liés à l'utilisation d'Internet pour des usages sécurisés et responsables.

>> L'équité face au numérique

- La réduction de la fracture numérique : un enjeu majeur au niveau des élèves, des parents et des acteurs de l'éducation.

>> L'intégration des technologies dans les pratiques pédagogiques

- Les usages pédagogiques du numérique au service des apprentissages et de l'inclusion restent à soutenir.
- Le développement des compétences numériques des élèves est indispensable pour leur vie professionnelle future.

>> L'identification et l'activation des leviers pour aller vers un numérique plus responsable

- Il est nécessaire de sensibiliser l'impact écologique du numérique.

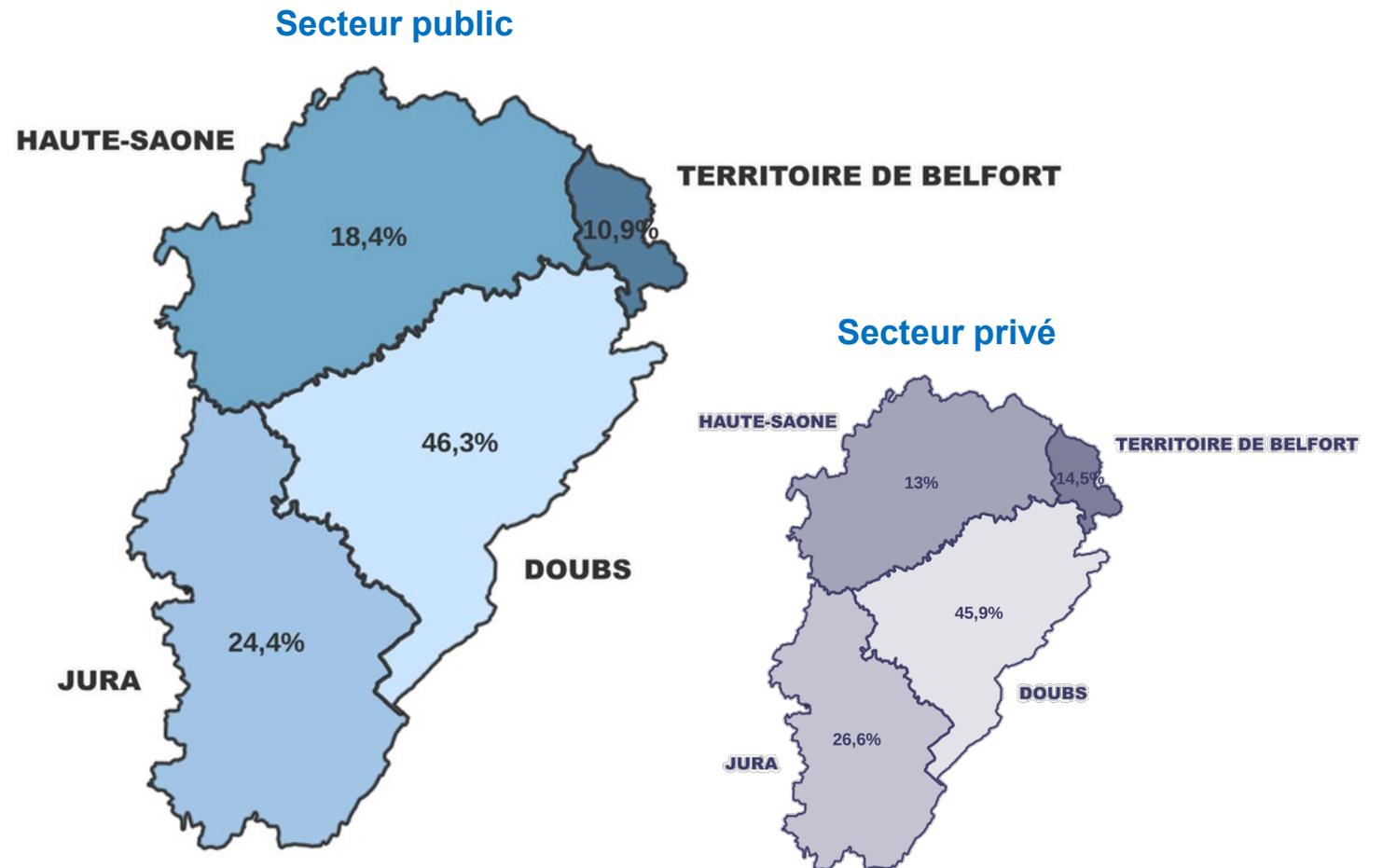
Secteur public

- ❖ **19 079 personnels**
13 947 (73 %) Femmes / 5 132 Hommes (27 %)
- ❖ **15 214 agents titulaires**
- ❖ **3 955 agents contractuels**
dont 3 020 AED et AESH
- ❖ **13 824 personnels enseignants**
- ❖ **5 255 personnels non enseignants**
- ❖ **6 440 enseignants du 1^{er} degré**
- ❖ **7 384 enseignants du 2nd degré**

Secteur privé

- ❖ **1 861 personnels**
1 320 Femmes (71 %) / 541 Hommes (29 %)
- ❖ **529 enseignants du 1^{er} degré**
- ❖ **1 332 enseignants du 2nd degré**

Répartition départementale des effectifs académiques



SRC : RSU 2021 Académie de Besançon

DYNAMIQUES RESSOURCES HUMAINES (2)

Stabilité des équipes enseignantes et âge moyen des personnels

- Age moyen des personnels enseignants très proche du taux national
- Stabilité des équipes plus importante que celle observée au niveau national



École



Collège



LP



LGT-LPO

Âge moyen des enseignants	43 ans / 42,3 ans	44,9 ans / 43,7 ans	47,5 ans / 47,2 ans	47,6 ans / 46,6 ans
Ancienneté > 8 ans	34,5 % / 32,3 %	38 % / 37,4 %	45,6 % / 41,3 %	46,9 % / 41,8 %

Suivi de la santé des personnels

- Le taux des CLM+CLD diminue de 2020 à 2022 notamment sur les classes d'âge « 55-59 ans » et « 60-64 ans » qui présentent les taux les plus importants
- Impact de l'évolution réglementaire : les TP thérapeutiques ont progressé de près de 80 % sur les 3 dernières années (personnels du second degré)

Une formation et un accompagnement des personnels en transformation

- **La création de l'EAFC** constitue une opportunité. Elle introduit la notion de parcours de formation en vue d'une formation pluriannuelle avec un principe de montée en compétences progressive. En créant des cycles métiers et en s'appuyant sur des référents experts, l'école et son Lab entrent dans une logique de repérages plus fins et plus précis des besoins des personnels.
- **Les parcours de formation** offriront, à terme, la possibilité pour chaque personnel de construire sa montée en compétences en lui permettant d'associer à son parcours métier, des briques de formation issues des autres parcours et notamment de modules transverses et inter-catégoriels.
- **La formation d'initiative locale** joue un rôle important et doit être encouragée.
 - Elle est très importante pour les personnels administratifs et de laboratoire qui sont très souvent « isolés » notamment dans les petits établissements.
 - Elle permet un travail en inter catégorialité qui permettra aux agents de mieux appréhender le métier de chacun et de créer une culture commune. Pour l'année scolaire 2022-23, à ce jour, 159 formations d'initiative locale (FIL) ont eu lieu, ce qui représente 12,25 % du total des formations.
- **L'accompagnement de la difficulté des personnels du premier degré** et l'inscription dans la dynamique académique de formation des personnels d'encadrement du 1^{er} degré pourront être utilement renforcés.

Un accompagnement des secondes carrières

- Des attentes fortes sont exprimées pour l'accompagnement vers une seconde carrière. Celui-ci est porté par les CRH (bilan de carrière, information sur tous les dispositifs existants).

Accompagnement des personnels débutants par tutorat

>> Stagiaires enseignants

- Les personnels stagiaires bénéficient, quel que soit leur métier d'une formation d'entrée dans le métier.
- Les enseignants stagiaires à 100% bénéficient de 15 journées et les stagiaires à 50% suivent le DIU.

>> Personnels de direction et d'inspection

- Ces personnels suivent une formation initiale statutaire de 12 jours à l'IH2EF et l'académie met en place 10 jours de formation auxquels s'ajoutent le stage en entreprise et *12 webinaires académiques*.

>> Personnels administratifs, de santé et sociaux

- Les adjoints gestionnaires bénéficient de 11 journées, les SAENES de 10 journées et les personnes santé et sociaux de 6 journées pour les infirmières dont 2 sont communs avec les assistants sociaux.

>> Personnels contractuels

- Les enseignants du second degré bénéficient de 8 journées (parcours de 48 heures) de formation.
- Les professeurs des écoles suivent une formation m@gistere nationale.
- Les agents administratifs ont un tutorat et participent aux modules du parcours des agents administratifs stagiaires.
- Les personnels de santé et sociaux bénéficient de la même formation que les stagiaires.

Attractivité des métiers

- **Constat** : une baisse marquée de l'attractivité des métiers visible notamment par la baisse d'inscription aux différents concours enseignants et administratifs.
- **Des difficultés de recrutement** constatées sur :
 - les fonctions d'enseignants du second degré,
 - les personnels d'encadrement,
 - les personnels médicaux.Elles sont encore plus prégnantes sur certaines zones géographiques : Nord de la Haute-Saône, Haut Doubs et Sud du Jura.
- **L'académie s'est engagée** dans une dynamique très forte pour renforcer l'attractivité des métiers :
 - en communiquant sur l'intérêt de ceux-ci (en écho des campagnes nationales de communication sur l'attractivité),
 - en travaillant sur les leviers de la fidélisation des personnels,
 - en renforçant la formation et la qualité de l'accueil.
- **Les plans académiques** de qualité de vie au travail et pour l'égalité professionnelle relèvent également de cette dynamique.
- Une forte volonté académique de **renforcer l'équipe des personnes ressources RH** auprès des agents :
 - Installation de 8 CRH de proximité,
 - Présence de 5 assistants sociaux des personnels en DSDEN,
 - 1 correspondante handicap académique à plein temps et 5 référents handicap en département,
 - 1 psychologue du travail,
 - 2 médecins du travail,
 - 1 infirmière santé au travail.

Conditions de travail

- La **conservation du lien entre les personnels** est présentée comme essentielle. Pour ce faire, le travail en présentiel constitue une modalité fédératrice devant être privilégiée, sans renoncer pour autant aux bénéfices apportés par le télétravail lorsqu'il permet de limiter les déplacements domicile-travail et qu'il favorise la conciliation entre vie personnelle et professionnelle.

Bien-être au travail

- S'agissant du bien-être au travail, des souhaits sont exprimés pour **améliorer l'articulation des calendriers de gestion** avec la charge de travail et demander la mise à disposition d'outils adaptés.

La "capacité à travailler ensemble" dans un cadre collectif est interrogée

- **Académie à taille humaine** qui permet à chacun d'identifier ses interlocuteurs et partenaires de travail mais une adaptation des contenus et modes de communication aux besoins des personnels semble nécessaire.
- **Questionnements sur les liens professionnels** qui unissent les personnels. Le développement d'une culture professionnelle commune et le renforcement de l'inter-catégorialité sont souhaités. Les dynamiques collectives et transversales sont considérées comme défectueuses lorsqu'elles conduisent à travailler par domaine d'activités ou à dissocier les enjeux entre le premier et le second degrés.

ANNEXES

RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS NATIONALES SESSION 2022

Repères CP-CE1
Évaluation en début de 6^e
Tests de positionnement en début de seconde

RÉSULTATS RS22 : ÉVALUATIONS REPÈRES CP-CE1 (1/3)

Tendance et évolution des résultats

- Depuis 2018, **des résultats supérieurs au national** en français et en mathématiques avec des **évolutions suivant la tendance nationale**
- À la rentrée 2022, les **résultats en français sont stables** par rapport à ceux de 2021 et retrouvent un niveau proche de celui de 2019, excepté la compétence « Comprendre des textes à l'oral » dont la part d'élèves « à besoin » progresse. En mathématiques, **l'amélioration des résultats se confirme** dans l'académie et au niveau national.

Résultats RS22 en CP en Français

- Compétences qui présentent le plus de difficultés chez les élèves de l'académie :
 - « **Reconnaître les différentes écritures d'une lettre** » : 68,0 % des élèves « au-dessus du seuil 2 » soit le taux le plus bas et inférieur au niveau national de 69,3 %
 - « **Comprendre des mots à l'oral** » : 76,8 % des élèves « au-dessus du seuil 2 » mais de 5 points supérieur au niveau national de 71,8 %

Résultats RS22 en CP en Mathématiques

- L'académie présente davantage d'élèves « au-dessus du seuil 2 » que le national quelles que soient les compétences
- Compétences qui présentent le plus de difficultés chez les élèves de l'académie :
 - « **Résoudre des problèmes** » avec sept élèves sur dix dans le groupe « au-dessus du seuil 2 »
 - « **Placer un nombre sur une ligne graduée** » : 76,3 % des élèves « au-dessus du seuil 2 »

RÉSULTATS RS22 : ÉVALUATIONS REPÈRES CP-CE1 (2/3)

Résultats RS22 en CE1 en Français

- Les résultats des élèves sont meilleurs dans l'académie qu'au niveau national, avec notamment « **Comprendre des mots à l'oral** » dont le taux d'élèves « au-dessus du seuil 2 » est supérieur au national de 5,4 points
- Compétences qui présentent le plus de difficultés chez les élèves de l'académie :
 - « **Lire à voix haute un texte** » : 68,1 % d'élèves « au-dessus du seuil 2 »
 - « **Lire à voix haute des mots** » : 72,2 % d'élèves « au-dessus du seuil 2 »
 - « **Écrire des mots** » : compétence où la part des élèves « à besoin » est la plus importante avec 9,1 %
- Compétences les mieux maîtrisées par les élèves de l'académie : « **Écrire des syllabes** »

Résultats RS22 en CE1 en Mathématiques

- Compétences les moins bien maîtrisées par les élèves de l'académie : « **Résoudre des problèmes** »
- Compétences les mieux maîtrisées par les élèves de l'académie : « **Reproduire un assemblage** »

Elèves scolarisés en REP/REP+

- Aux niveaux académique et national, **les élèves scolarisés en REP ou REP+ présentent davantage de difficultés** que les jeunes scolarisés dans le public hors éducation prioritaire et encore davantage que ceux dans le privé

CP - Elèves scolarisés en REP/REP+

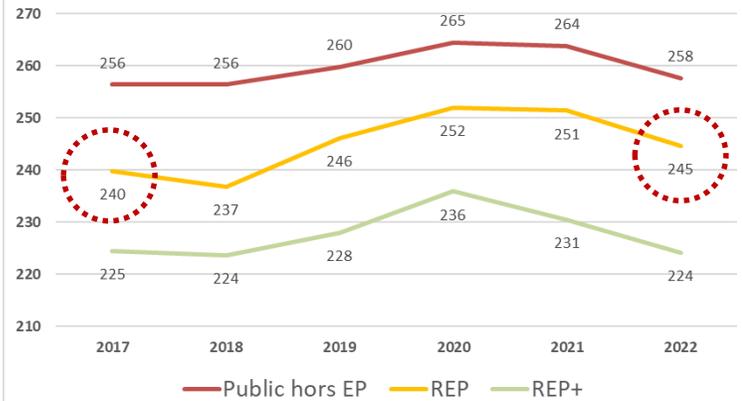
- En français, la part d'élèves « à besoin » pour les élèves de REP/REP+ est plus élevée dans l'académie qu'au niveau national pour deux compétences : « **Comprendre des mots à l'oral** » et « **Reconnaître les différentes écritures d'une lettre** »
- En mathématiques, la part d'élèves « à besoin » pour les élèves de REP/REP+ est plus élevée au niveau académique pour deux compétences : « **Placer un nombre sur une ligne graduée** » et « **Résoudre des problèmes** »
- REP+, plus gros écarts avec les élèves scolarisés hors EP :
 - français : « **Comprendre des mots à l'oral** » avec +16,1 points à 20,6 %
 - mathématiques : « **Résoudre des problèmes** » avec +12,6 points à 20,2 %
- Au niveau REP, l'académie a six autres domaines où la part d'élèves « à besoin » est plus élevée que le niveau national : « Comprendre des phrases à l'oral » et « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » en français et « Ecrire des nombres entiers », « Placer un nombre sur une ligne graduée », « Résoudre des problèmes » et « Reproduire un assemblage » en mathématiques
- Au niveau REP+, trois autres domaines ont une part d'élèves « à besoin » plus élevée dans l'académie qu'au niveau national : « Comprendre des textes à l'oral » et « Manipuler des syllabes » et « Comparer des nombres »

CE1 - Elèves scolarisés en REP/REP+

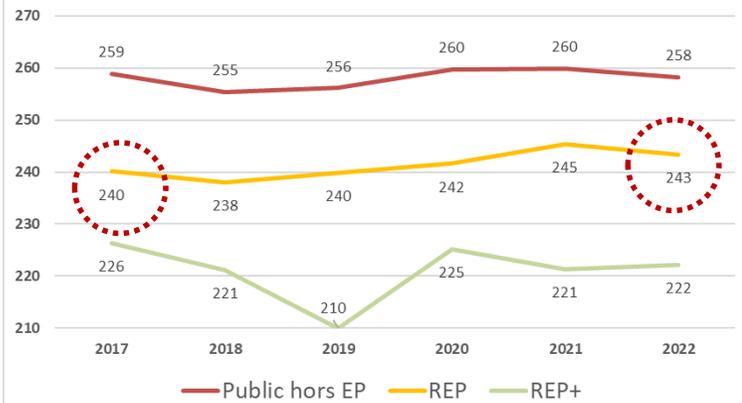
- En CE1, quelle que soit la compétence, la part de jeunes « à besoin » scolarisés en REP ou REP+ au niveau national est plus élevée qu'au niveau académique. Au niveau académique, la part d'élèves « à besoin » scolarisés en REP ou REP+ varie de 7,4 % à 19,1 %. Au niveau national, elle fluctue de 7,5 % à 22,2 %.
- REP+, plus gros écarts avec les élèves scolarisés hors EP :
 - français : « Comprendre des mots à l'oral » avec +13 points à 16,6 %
 - mathématiques : « Placer un nombre sur une ligne graduée » avec +11,2 points à 30,2 %

RÉSULTATS RS22 : ÉVALUATIONS EN DÉBUT DE 6^e

Évaluation 6^e - Français



Évaluation 6^e - Mathématiques



Les grandes tendances

- Des résultats académiques meilleurs en mathématiques qu'en français par rapport au niveau national :
 - en mathématiques, le score moyen reste supérieur à celui national (+2) à 255,5
 - en français, le score moyen passe en dessous du score national (-1) à 255,6

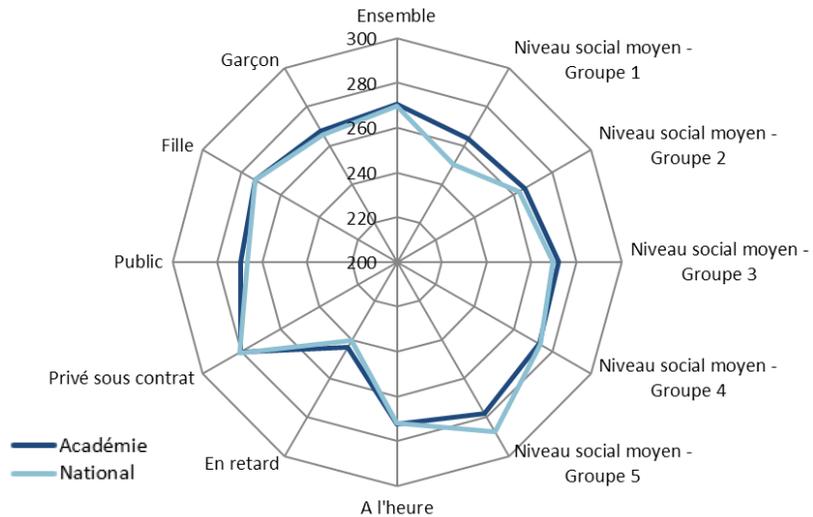
Focus REP et REP+

- Le score moyen des élèves en REP est en progression et se maintient bien au-dessus du niveau national contrairement aux élèves en REP+
- Depuis 2017 :
 - l'écart entre les élèves hors EP et les élèves de REP s'est réduit : écarts de 13 en Français (-3) et 15 en Mathématiques (-4)
 - l'écart entre les élèves hors EP et les élèves de REP+ s'est accru : écarts de 34 en Français (+3) et de 36 en mathématiques (+3)

Fluence

- Les résultats se sont améliorés par rapport à 2021 avec une proportion d'élèves satisfaisants « 120 mots et plus » qui progresse de 3,1 points à 53,2 % mais elle reste en dessous du niveau national (55,6 %)

RÉSULTATS RS22 : TESTS DE POSITIONNEMENT DE 2de – Voie GT



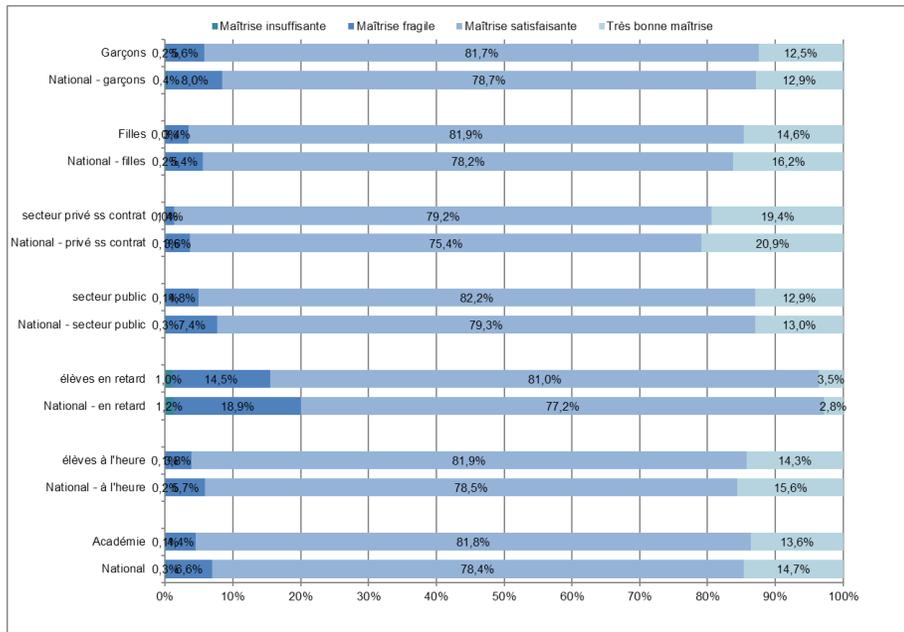
Français

Analyse des scores moyens

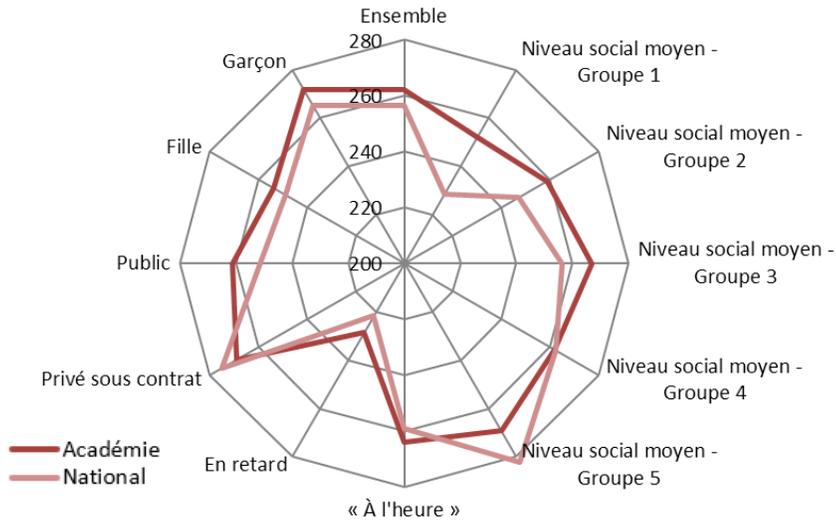
- Des résultats proches du national avec de meilleurs résultats pour le groupe de niveau social les moins favorisés (+13,3) et de moins bons résultats pour le groupe de niveau social les plus favorisés (-9,6)

Niveaux « Maîtrise satisfaisante » et « Très bonne maîtrise »

- Des résultats supérieurs au national pour :
 - les filles et garçons
 - les secteurs publics et privés
 - les élèves à l'heure et en retard
 avec le plus fort écart au national pour les élèves en retard (+4,5 points)



RÉSULTATS RS22 : TESTS DE POSITIONNEMENT DE 2de – Voie GT



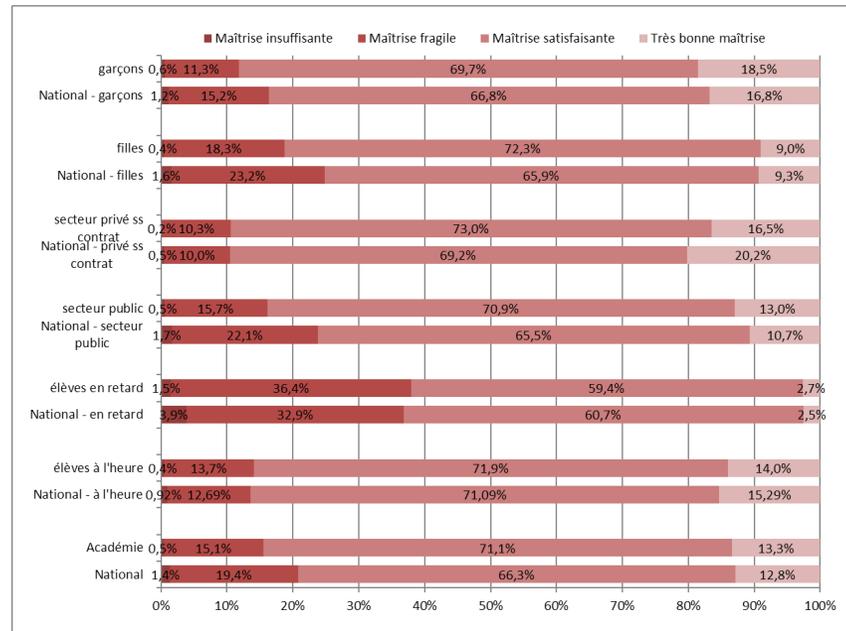
Mathématiques

Analyse des scores moyens

- Des résultats globalement supérieurs au national excepté pour :
 - le groupe de niveau social les plus favorisés (-13,1)
 - le privé sous contrat (-6)

Niveaux « Maîtrise satisfaisante » et « Très bonne maîtrise »

- Des résultats supérieurs ou voisins au national pour :
 - les filles et les garçons
 - les secteurs publics et privés
 avec les plus forts écarts pour le public (+7,6 points) et les filles (+6,1 points)
- Des résultats légèrement inférieurs pour :
 - les élèves à l'heure (-0,5 points)
 - les élèves en retard (-1,1 points)



RÉSULTATS RS22 : TESTS DE POSITIONNEMENT DE 2de – Voie PRO

Français

Analyse des scores moyens

- Des résultats globalement meilleurs au national (9 items sur 11)
- Les plus :
 - groupe niveau social moyen 1 les moins favorisés : +10,3
 - groupe niveau social moyen 5 les plus favorisés : +4,6
 - public : +5,4
- Les moins :
 - groupe niveau social moyen 4 : -7,9
 - privé sous contrat : -4,4

Mathématiques

Analyse des scores moyens

- Les résultats sont plus largement supérieurs au national (10 items sur 11)
- Les plus :
 - groupe niveau social moyen 1 les moins favorisés : +17,1
 - groupe niveau social moyen 5 les plus favorisés : +16,9
 - public : +13,9
- Les moins :
 - groupe niveau social moyen 4 : -5,6

